Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 67 (1970)
Heft: 6

Rubrik: Rapports ; Conférences ; Congrès

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Long et interminable hiver 1969-1970
Rucher de M. R. Jollien à Ayent, Valais, altitude 980 m.

RAPPORTS — CONFÉRENCES — CONGRÈS

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS D'UN CONGRÈS CHEZ NOS VOISINS DE FRANCE

Le 4e Congrès de la FNOSAD (Fédération nationale des organisations sanitaires apicoles départementales) a tenu ses assises à Benodet (Finistère) les 3, 4 et 5 avril 1970.

C'est à Quimper dans cette lointaine mais accueillante Bretagne, que le rendez-vous avait été fixé avant de gagner Benodet où les délibérations avaient lieu.

Les 180 congressistes de toutes les parties de la France et aussi de l'étranger, ont été enchantés de l'accueil réservé et ont fait de l'excellente besogne.

Organiser une lutte sérieuse contre les maladies des abeilles dans les nombreux départements que compte la France, simultanément

avec une sélection bien comprise, représente un travail considérable tout à l'honneur de nos collègues français. Santé et sélection marchent de pair et il apparaît que l'appui du Ministère de l'agriculture soit bien assuré, l'apiculture étant reconnue comme profession en France.

Quelques points principaux des délibérations :

Organisation départementale

Motion contre disparité des vacations aux agents sanitaires : le tarif ne doit pas être inférieur à Fr. 6.— l'heure, à revaloriser si nécessaire. Demande d'immatriculation des ruchers afin de combattre le fléau des ruchers abandonnés.

Commission sanitaire

Vœux : collaboration plus étroite entre agents sanitaires et direction des services vétérinaires. Recherche de médicaments plus pratiques. Demande qu'un rucher non déclaré soit considéré légalement comme abandonné. Réglementation stricte de l'utilisation des antibiotiques, pas de traitements préventifs. Application stricte de la loi relative aux insecticides.

Commission de sélection

Vœux : demande création de zones de protection des stations de fécondation ou parcs de réserves naturelles. Protection pour la pureté de la race : contre l'importation de reines étrangères ou contre l'introduction de géniteurs incompatibles avec la variété régionale choisie. Nécessité d'une sélection même empirique, nécessité de rechercher l'amélioration de la variété régionale. Cours de sélection, de fécondation artificielle à l'échelon national, etc.

En France, comme en Suisse et dans d'autres pays aussi, on attache une importance capitale au facteur **santé** et à celui aussi important de la **sélection**. C'est sur ces deux bases sérieuses que la prospérité de l'apiculture en général doit être envisagée.

Le dimanche 5 avril était réservé à la visite touristique de la Basse-Bretagne ; organisation parfaite laissant aux congressistes le meilleur souvenir.

Réd.